

INSTALLATIONS DE STOCKAGE DE DÉCHETS NON DANGEREUX

CARTE D'IDENTITÉ :

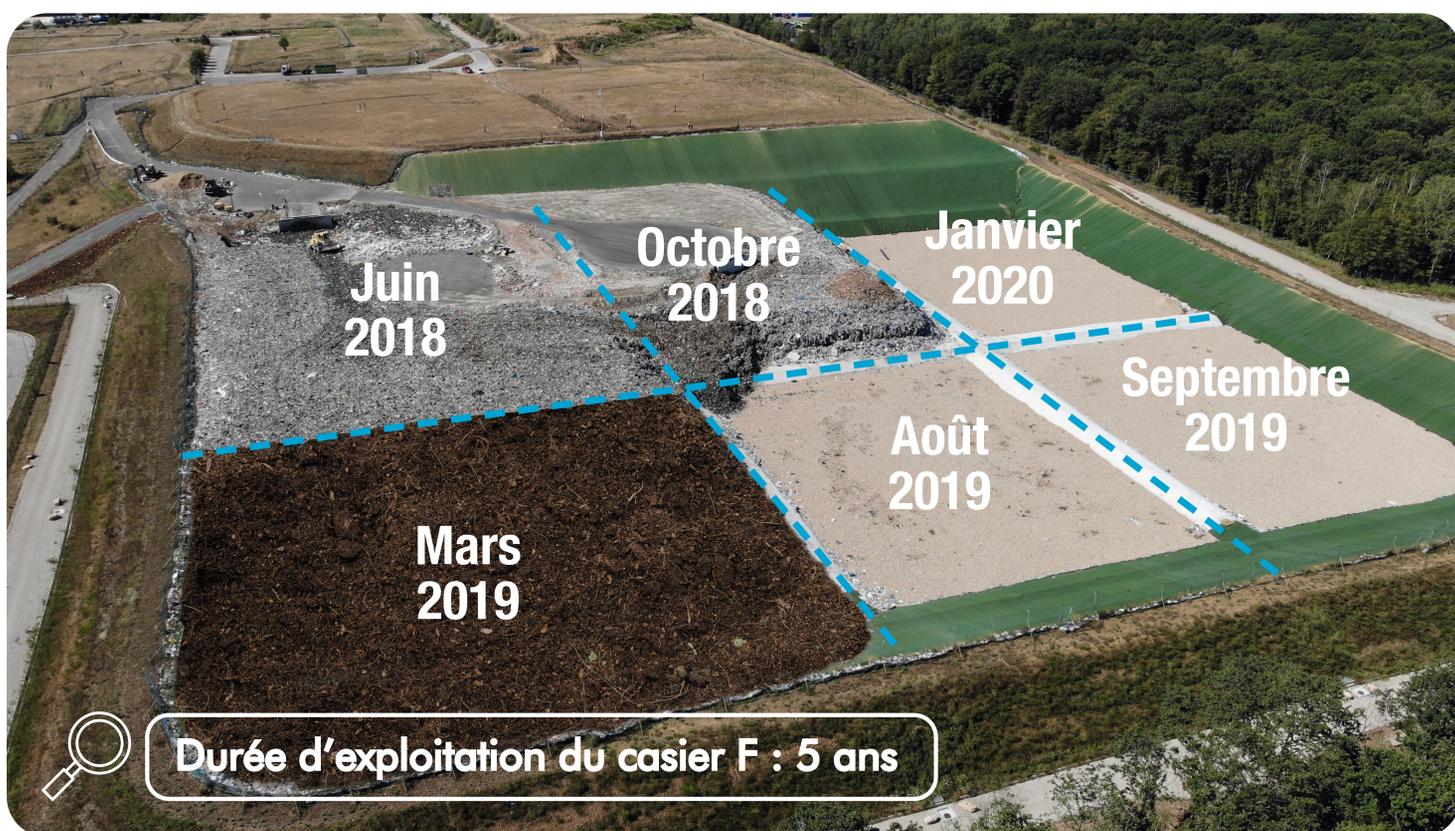
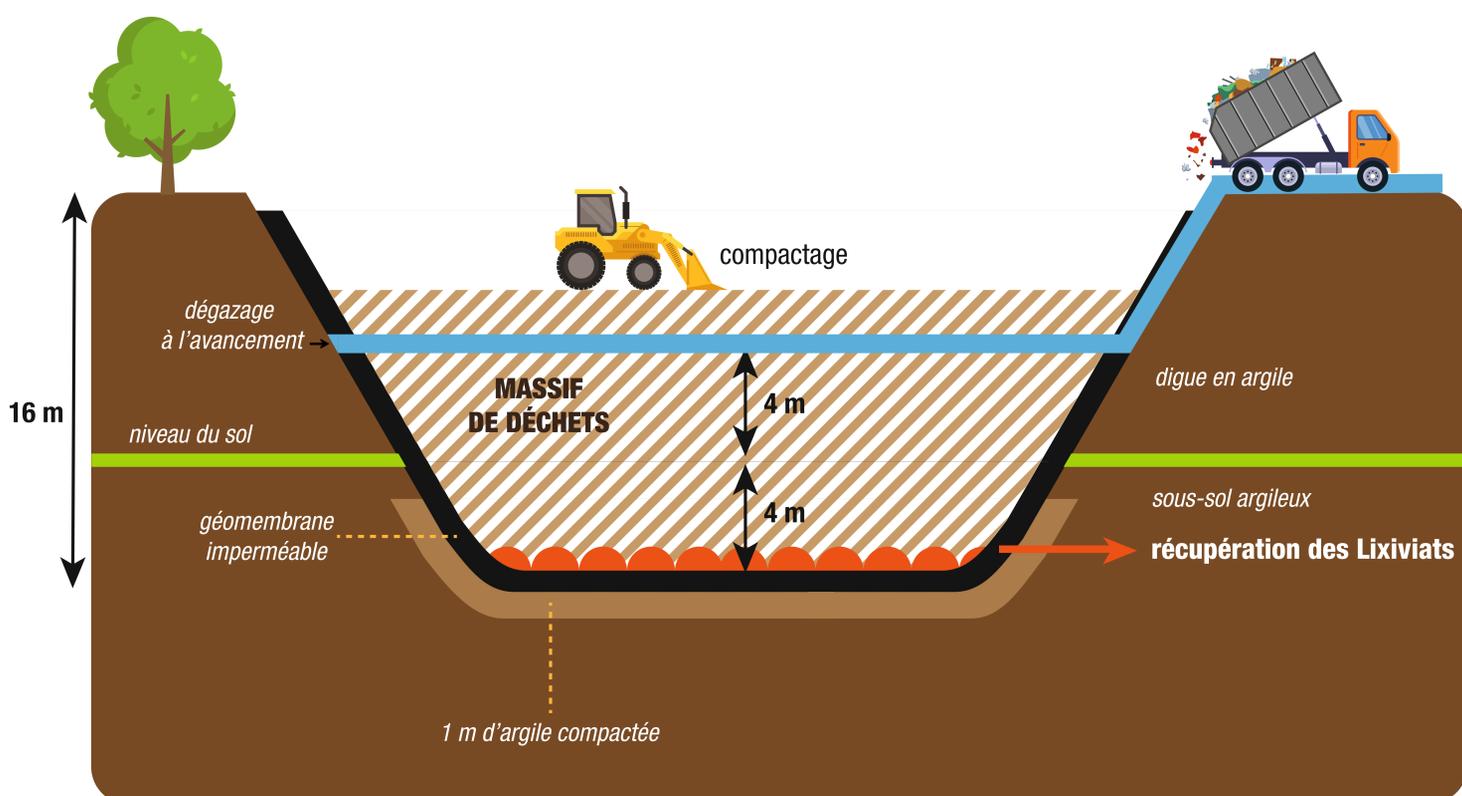
- Ouverture en 1995
- Quantité : 60 000 tonnes annuelles



Refus de tri de l'usine



Déchets Non Recyclables provenant des déchèteries



Mesures compensatoires de l'activité

1 Chaque surface déboisée est compensée par l'acquisition de bois ou forêt d'une surface 3 fois plus importante, gérée par l'Office National des Forêts.

2 Maintenir et entretenir les clairières et les corridors écologiques.



3 Créer des mares et installer des nichoirs



4 Revégétaliser des digues



Avant



Après